Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 11 Mouharrem 1446
17 Juillet 2024

N° 83

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1817**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1821**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1823**
Homologation de résolutions **1824**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1824**
Avis aux créanciers..... **1825**
Convocations
Sociétés anonymes **1826**
Autres sociétés **1826**
Actes Administratifs
Avis au public **1827**
Divers
Avis au public..... **1827**
Rectificatifs **1828**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE SANDERS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 5 000 000 Dinars

Siège social : Route de Mateur Km 27 -1134 Chaouat - Manouba

Identifiant Unique (RNE) : 1150566C

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/5/2024, enregistré à Jedaida le 6/6/2024 sous le n°24700694 Quittance n°M021415 et, en vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le même jour, enregistré à la même recette des finances le 6/6/2024 sous le n°24700693 Quittance n°M021407, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des comptes de l'exercice 2023, et affectation de son résultat au compte résultats reportés.

2- Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023.

3- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023.

4- Acceptation de la démission de M. Antoine LENEPVEU et M. Philippe MANRY de leurs postes d'administrateurs.

5- Nomination de M. Souhail HACHICHA en tant que nouvel administrateur pour une période de deux (02) ans 2024 et 2025.

6- Acceptation de la démission de M. Antoine LENEPVEU de son poste de Directeur Général Adjoint.

Et, en vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29/5/2024, enregistré à Jedaida le 13/6/2024 sous le n°24700730 Quittance n°M022203, il a été décidé ce qui suit :

1- Acceptation de la démission de M. Walid Khemakhem de son poste de Directeur Général Adjoint.

2- Nomination de M. Omar Hachicha en tant que nouveau Directeur Général Adjoint pour une période de deux (02) ans 2024 et 2025.

3- Instauration d'un nouveau mécanisme de signature des opérations financières.

Dépôt :

Un exemplaire de chaque procès-verbal ci haut cité, a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 25/6/2024 sous le n°202472021.

2024R01836SANB2

Notice aux actionnaires

Augmentation du capital

MED INVEST COMPANY

Société anonyme

Au capital social de 80 000 000 TND

Siège social : Rue du Textile - Z.I Sidi Rezig - 2033 Mégrine, Ben Arous

Identifiant unique : 10 15804Q

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société MED INVEST COMPANY, société anonyme, siège social à la Rue du Textile, Zone Industrielle Sidi Rezig, 2033, Mégrine, Ben Arous, ayant principalement pour objet la prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation, que suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Juin 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire de 22 500 000 Dinars par l'émission de 225000 actions nominatives de 100 Dinars chacune à libérer totalement à la souscription portant ainsi le capital actuel de 80 000 000 Dinars à 102 500 000 Dinars.

Les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Amen Bank, Agence Centre d'Affaires Tunis Sud Ben Arous, dans un compte indisponible intitulé «Augmentation de capital» sous le numéro 07 122 028 1340000081 07

La souscription devra être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

Un exemplaire du P.V. a été déposé provisoirement au registre national des entreprises de Tunis le 3 juillet 2024 sous le n°AC02902024.

2024R01837SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE SONOBRA SA

Capital social : 79 878 700 DT

Siège social : Imm Tunimara rue du Lac de constance les Berges du lac Tunis

Identifiant unique : 0940993H

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances des Berges du Lac le 02/7/2024 sous le numéro 24705789 quittance numéro 075281, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202475812 en date du 8/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

Les états financiers de l'année 2023

La nomination de la société Heineken International, Mr Wissem Guefrech, Mr Lotfi El Oudi et Mme Naima Ghediri en qualité de membres de conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026

La nomination de cabinet Fakher Louati et la société FMBZ KPMG en qualité de commissaires aux comptes.

2024R01846SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE SONOBRA SA

Capital social : 79 878 700 DT

Siège social : Imm Tunimara rue du Lac de Constance les Berges du Lac Tunis

Identifiant unique : 0940993H

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 28/6/2024

enregistré à la recette des finances des Berges de Lac le 02/7/2024 sous le numéro 24705791 quittance numéro 075284 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202475812 en date du 8/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

La nomination de Mr Lotfi El Oudi en qualité de président de conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024R01847SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE SONOBRA DISTRIBUTION SA

Capital social : 16 850 000 DT

Siège social : Imm Tunimara rue du Lac de constance les Berges du lac Tunis

Identifiant unique : 1058118 J

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/06/2024 enregistré à la recette des finances des Berges de Lac le 02/7/2024 sous le numéro 24705789 quittance numéro 0752281, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202475812 en date du 8/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

Les états financiers de l'année 2023.

La nomination de la société nouvelle de brasserie SONOBRA, Mr Wissem Guefrech, Mr Lotfi El Oudi et Mme Naima Ghediri en qualité de membres de conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026

La nomination de la société FMBZ KPMG en qualité de commissaire aux comptes.

2024R01848SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE SONOBRA DISTRIBUTION SA

Capital social : 16 850 000 DT

Siège social : Imm Tunimara rue du Lac de constance les Berges du Lac Tunis

Identifiant unique : 1058118 J

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances des Berges de lac le 02/7/2024 sous le numéro 24705794 quittance numéro 0752292, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202475818 en date du 8/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

La nomination de Mr Lotfi El Oudi en qualité de président de conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024R01849SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION EN DETAIL

"SONOBRA DISTRIBUTION DETAIL"

Société en liquidation

Société anonyme

Au capital de 50 000 Dinars

Siège social : Lot 83 Zl M'ghira II 2082 Fouchana Ben Arous

Identifiant unique : 1181445P

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date 28/6/2024 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 4/7/2024 sous le numéro 24702948 quittance numéro 072478, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202476621 en date du 10/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

Les états financiers 2023 ainsi que le rapport du liquidateur

Le renouvellement du mandat de monsieur Lotfi El Oudi en sa qualité de liquidateur de la société pour une période d'une année.

2024R01852SANB2

«Société DEEPERA SOLUTIONS»

En dissolution

Société anonyme

Au capital de 425.000 Dinars

Siège social : Résidence OCEANE, N°A46, Centre urbain nord 1082 Tunis

I.U : 1619698P

En vertu du P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 5/7/2024, enregistré à la recette des finances la Charguia sous le numéro 24507052 quittance n°M090223 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 11/7/2024 sous le numéro 202477467, il a été décidé :

- La dissolution par anticipation de la société

- La nomination de Mademoiselle ELFAHEM Insaf en tant que liquidateur et dont l'adresse est au siège social de la société sise à Résidence océane, N°A46, centre urbain nord 1082 Tunis.

2024R01855SANB2

La Société Anonyme Immobilière du Nord de la Tunisie

"SAINT" - S.A

Capital social de 80.000,000 TND

Siège social : 5, rue de Suède Tunis - Tunisie

MF : 006175A

En vertu du PV de l'AGO en date du 26/01/2024, il a été décidé de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration qui sont Mme Anne QUERCI, Mr Mohamed Moncef Mbarek et la Société GIMA pour les exercices 2023, 2024 et 2025 qui s'achève avec la tenue de L'AGO statuant sur les états financiers 2025.

Par ailleurs, en vertu du PV du CA du 26/01/2024, il a été décidé de renouveler le mandat du PDG, Mme Anne QUERCI pour la période de son mandat d'administrateur avec les mêmes pouvoirs.

Un exemplaire des dits PV a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/5/2024 sous le n° 202464523.

2024401801SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société PLACOPLAST S.A.R.L

Au capital de 2 364.000 dinars

Siège social : Lot N°71, Z.I. Mghira 1 - Fouchana - Tunis

I.U : 0884346N

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30

Mai 2024, enregistré à la R.F. Fouchana, le 2 Juillet 2024 Quittance n°M071739 sous le numéro : 24702900, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 10 Juillet 2024 sous le numéro : 202476799,

Il a été décidé :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023

- Précision sur les signatures des gérants pour les banques.

2024R01838SRLB2

«TUYAUPLAST Sté de fabrication de Tuyaux et Citernes»

S.A.R.L au capital de 2.196.000 dinars

Siège social : Rte de Tozeur Km3 - Gafsa

I.U : 0047796B

I.CNSS : 00113188-86

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2024, enregistré à la R.F Gafsa, le 3 Juillet 2024 Quittance n°M042733 sous le numéro 24807044, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 10 Juillet 2024, sous le numéro : 202476806.

Il a été décidé :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023

- Précision sur les signatures des gérants pour les banques.

2024R01839SRLB2

SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRO MECANIQUES DE TUNISIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.375.000,000 DT

B.P °35 Zone Industrielle 7030 Mateur - Bizerte

Identifiant Unique : 0007091B

En vertu du PV de l'AGE du 13 Juin 2024, enregistré le 19 Juin 2024 à la recette des finances de Mateur-Bizerte, sous le n°24701410, quittance n°M043298 est décidé ce qui suit :

I. La cession de 2232.25 parts sociales à la Société Ferme Lamouchi, SARL au capital de 19.000 DT, IU 0805375E, sise à Cité l'Amitié, rue Tabarka Mateur 7030 et ce comme suit :

En vertu d'un acte de cession des parts sociales du 23/4/2024, enregistré le 15/5/2024 à la Recette des Finances de Mateur - Bizerte, sous le n°24701135, quittance n°M036241 comme suit :

1. Mme. Jannette Sagira Karoui a cédé 60.375 parts sociales

2. Mme. Jannette Amélie Fort a cédé 43.125 parts sociales

Ainsi en vertu d'un acte de cession des parts sociales du 23/4/2024, enregistré le 15/5/2024 à la Recette des Finances de Mateur- Bizerte, sous le n°24701136, quittance n°M036245 comme suit :

3. M. Hédi Karoui a cédé 120.75 parts sociales.

Ainsi en vertu d'un acte de cession des parts sociales du 23/4/2024, enregistré le 10/5/2024 à la Recette des Finances de Mateur - Bizerte, sous le n°24701084, quittance n°M034848 comme suit :

4. Mme. Hanifa Rachdi Saied a cédé 587 parts sociales

5. M. Mohamed Fayek Rachdi a cédé 146 parts sociales

Ainsi en vertu d'un acte de Cession des Parts Sociales du 23/4/2024, enregistré le 30/4/2024 à la recette des finances de Mateur - Bizerte, sous le n°24700996, quittance n°M032562 comme suit :

6. M. Mohamed Ibrahim Mzabi a cédé 394 parts sociales

7. M. Jamel Mzabi a cédé 390 parts sociales

8. M. Laroussi Mzabi a cédé 491 parts sociales

II. La nomination de M. Ilyes Lamouchi gérant.

Une copie a été déposée au Registre National des Entreprises daté le 4/7/2024 sous le n°202475003.

2024R01843SRLB2

SOCIETE HAMMAMET ERLEBNIS GASTRONOMIE SARL

Capital social : 1 000 000 DT

Siège social : Route Khanguet El Hojjej Grombalia 8030

Identifiant unique : 0384967F

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances des Berges de Lac le 02/7/2024 sous le numéro 24703659 quittance numéro 078018, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202476634 en date du 10/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

L'application des dispositions de l'article 142 du CSC et la continuation de l'activité.

2024R01850SRLB2

SOCIETE HAMMAMET ERLEBNIS GASTRONOMIE SARL

Capital social : 1 000 000 DT

Siège social : Route Khanguet El Hojjej Grombalia 8030

Identifiant unique : 0384967F

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/6/2024 enregistré à la recette de Grombalia le 02/7/2024 sous le numéro 24703660 quittance numéro 078022, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202476634 en date du 10/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

Les états financiers de l'année 2023.

2024R01851SRLB2

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES EXPORT SARL

Capital social : 150.000 DT

Siège social : Immeuble Tunimara rue Lac de constance les Berges de Lac Tunis

Identifiant unique : 1030368 F

Identifiant unique : 0384967F

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date

du 28/6/2024 enregistré à la recette des finances des Berges de Lac le 3/7/2024 sous le numéro 24705843 quittance numéro 075534, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202476632 en date du 10/7/2024 il a été approuvé ce qui suit :

Les états financiers de l'année 2023.

2024R01853SRLB2

Cession de parts sociales

Société Ecrinplast

S.A.R.L au capital de 3.725.000 dinars

Z.I. Poudrière 1 Avenue Jameleddin Al Afghani - Sfax

Identifiant Unique : 044952G

1- Par acte sous-seing privé du 11 juillet 2006 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 13 juillet 2006 n°06101777 quittance n°M001827 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 9 octobre 2006 sous le numéro D81218896 la société SICAR AMEN a cédé 6.250 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 6.250 parts sociales à M. Jamel Fendri.

2- Par acte sous-seing privé du 11 juillet 2006 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 3 octobre 2006 n°06102519 quittance n°M002602 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 9 octobre 2006 sous le numéro D81218896 la société SICAR AMEN a cédé 6.250 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 6.250 parts sociale à M. Jamel Fendri.

3- Par acte sous-seing privé du 17 octobre 2008 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 26 décembre 2008 n°08105569 quittance n°M005653 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 12 janvier 2009 sous le numéro D81218896 la société COMAR assurance a cédé 10.000 parts sociales à M. Ahmed Fendri.

4- Par acte sous-seing privé du 24 octobre 2007 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 12 juin 2008 n°08102687 quittance n°M002734 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 21 juin 2008 sous le numéro D81218896 la société SICAR AMEN a cédé 6.250 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 6.250 parts sociales à M. Jamel Fendri,

5- Par acte sous-seing privé du 30 décembre 2008 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 12 janvier 2009 n°09100152 quittance n°M000155 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 19 janvier 2009 sous le numéro D81218896 la société SICAR AMEN a cédé 6.250 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 6.250 parts sociales à M. Jamel Fendri.

6· Par acte sous-seing privé du 12 octobre 2009 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 3 décembre 2009 n°09105701 quittance n°M006042 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 21 décembre 2009 sous le numéro 200947202 la société COMAR Assurance a cédé 7.500 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 17.500 parts sociale à M. Jamel Fendri.

7- Par acte sous-seing privé du 13 octobre 2010 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 4 novembre 2010 n°10106053 quittance n°M006404 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 4 décembre 2010 sous le numéro 201084498 la société COMAR Assurance a cédé 10.000 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 10.000 parts sociales à M. Jamel Fendri.

8- Par acte sous-seing privé du 31 décembre 2010 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 1er avril 2011 n°11101352 quittance n°M001429 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 14 avril 2011 sous le numéro 201118038 la société SICAR INVEST a cédé 25.000 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 25.000 parts sociale à M. Jamel Fendri.

9- Par acte sous-seing privé du 28 mars 2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de société de Sfax le 14 avril 2014 n°14101597 quittance n°M001723 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 12 mai 2014 sous le numéro 201423046 la société COMAR Assurance a cédé 7.500 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 7.500 parts sociales à M. Jamel Fendri.

10- Par acte sous-seing privé du 10 octobre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 24 octobre 2018 sous le numéro 18105238 quittance n°M005689 la société Amen Banque a cédé 36.250 parts sociales à Mr Ahmed Fendri et 36.250 parts sociales à M. Jamel Fendri.

2024X00891SRLB2

Cession de parts sociales

Société Ecrinplast

S.A.R.L. au capital de 3.725.000 dinars

Z.I. Poudrière 1 Avenue Jameleddin Al Afghani - Sfax

Identifiant Unique : 044952G

Par acte sous seing privé du 8 septembre 2016 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sfax sous le numéro 24103825 quittance n°M004217 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 10 juillet

2024 sous le numéro 202476576 la société COMAR ASSURANCE a cédé 15.000 parts sociales à M. Ahmed Fendri et 15.000 parts sociales à M. Jamel Fendri.

2024X00892SRLB2

STRATEGYA TO ARTIFICIAL INTELLIGENCE COMPANY SARL

Au capital de 10 000 DT

Bureau B2, 2ème étage Immeuble El Wafa, 61 Avenue de La Bourse Les Berges du Lac 2 Tunis

MF : 1251495 Q/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 25 décembre 2023 et enregistré à la recette des finances Lac le 23 mai 2024, sous le numéro 24704373, Quittance n°062712, il a été décidé ce qui suit :

1/ Ratification des modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire;

2/ Lecture et approbation du rapport de la gérance sur l'exercice 2022 ;

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 et affectation du résultat dudit exercice;

4/ Quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice 2022 ;

5/ Fixation de la rémunération du Gérant ;

6/ Désignation de Monsieur Wassim GAIGI Commissaire aux comptes de la société au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

Dépôt : un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 27/5/2024 sous le numéro 202464058.

2024401792SRLB2

Clôture de la liquidation

SOCIETE ADVICE & CORPORATE INVESTMENT SARL

Identifiant unique : 0736476Y

Suite au dépôt du dossier de radiation de la société auprès du RNE en date du 25 juin 2024 sous dossier n°202472324, le liquidateur confirme la clôture de la liquidation de la société.

2024401796SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30/4/2023 enregistré à la recette des finances rue eljazira en date du 24/6/2024 sous le n°24202076 quittance n°M048005, Monsieur Chokri Mzid a vendu à Abdellaziz Ezzayeni un fonds de commerce qui consiste à la vente de produits parisiens et exploité au 61 rue sidi Boumandil Tunis.

Les oppositions seront reçues, au domicile de l'acheteur dans les 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 01/7/2024.

2024R01835FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 5/7/2024 édité par maître Nejib Ajemni, enregistré à la recette des finances de Béni Khiar le 10/7/2024, quittance n°33275, enregistrement n°24201563, Mr Chakib Chalouf CIN n°06441782 vend et cède avec toutes les garanties de fait et de droits à la Société labo photo Chakib, SARL, en cours de constitution représentée par Mr Chakib Chalouf CIN n°06441782, le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et moraux désigné dans les activités photographiques situé à l'Avenue Habib Bourguiba Béni Khiar. Toute opposition est adressée au local du maître Nejiia Jemni sise à l'avenue Habib Thameur Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assahefa Alyaoum et la Presse le 12/7/2024.

2024R01840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 4/7/2024 enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 9/7/2024, n° de quittance M084588 n° d'enregistrement 24204808, Mme Safa Bent Ahmed Ben Makhlouf Msakni a vendu à Mme Sonia Bent Ahmed Ben Teib Ben Hmida. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Garderie scolaire, dans le local sis Avenue Riadh n°4 Cité Nozha Ariana 2080.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Saloua Mastouri à son bureau sis 11 avenue Taeib Mhiri Bureau n°06 3ème étage Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 13/7/2024.

2024R01845FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte de cession de fonds de commerce daté le 6/11/2023 et enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 02/01/2024 quittance n°M000120 enregistrement n°29200005 Mr Ridha Mrabet titulaire de la CIN n°00448261 et Mr Mohamed Amine Ayachi titulaire de la CIN n°09604303 ont cédé à Mohamed Hbib Ayachi titulaire de la CIN n°00541440 le fonds de commerce (Jardin d'enfants) exploité dans le local sis à cité 69 Avenue 7 Novembre Ezzahra Ben Arous, pour enregistrement sa valeur est estimée à 10 mille dinars.

Les objections possibles à cette renonciation sont acceptées entre les mains du cessionnaire pendant vingt jours à compter de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 5/7/2024.

2024R01860FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté et enregistré le 4-7-2024 à la recette des finances d'Ezzahra ben Arous sous le numéro 24202000 quittance n°M042090, Monsieur Elyes Sakis, a vendu à la société Ben Aziza Fruits et légumes, représentée par son gérant, l'intégralité du fonds de commerce sis au 26, Avenue Habib Bourguiba Ben Arous.

Les oppositions se font entre les mains de Mouhamed Ali Ben Aziza sis au 02 rue Nehrou Ezzahra - Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux «Al-Shorouk» et «Le Quotidien» le 7-9-2024.

2024R01861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 9/7/2024 à la recette des finances d'Hammam Chatt quittance M030149 enregistrement 24201260 Mme Rihem Skouri a vendu à Mr Ahmed Yassine Elbach la totalité du fonds de commerce café de 1ère catégorie enregistré au RNE sous le numéro F1635512 sis A 04 rue 14 Janvier cité el Amal Hammam Chatt. Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Ahmadi Riadh qui a élu son domicile à ses études au n°06 cité municipale 1er étage Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au jort.

Cette annonce est parue dans le journal le Quotidien du 13/7/2024.

2024R01862FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/7/2024 enregistré à la recette des finances de Médenine le 21/6/2024 sous n°24204028 quittance n°M061377 Mme Khadra Bent Amor Skhiri; de nationalité Tunisienne; née le 25/9/1992 à Médenine titulaire de la carte d'identité nationale n°13438516 délivrée à Tunis le 20/10/2022 demeurant Oum Ettamar, Médenine Nord a vendu à Mme Marwa bent Abdessalem Deaib; de nationalité Tunisienne ; titulaire de la carte d'identité nationale n°09123690 résidant au 19, avenue Kortoba Médenine la totalité du fonds de commerce "magasin de volaille" avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Mansour El Houch Médenine.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse indiquée ci-dessus et c'est, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 10/7/2024.

2024R01863FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente daté le 19/4/2024 enregistré à la recette des finances de Médenine le 27/6/2024 sous le n°24204141, Mr Yassine Ben Khalifa El Mahmoudi a vendu son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sujet de restaurant sis à l'avenue 2 Mai 1966 Médenine à la société "Lella Zwina" titulaire d'identifiant unique n°1753446X représentée par sa gérante Mme Imen Letaief. Les oppositions doivent être déposées dans le délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT entre les mains de l'Acheteur au local du fonds de commerce à l'adresse sus-indiquée, cet avis a été publié le 9 juillet 2024 au journal Achourouk.

2024R01864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique du 28/6/2024 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 01/7/2024 sous le n°24201655 reçu n°M055261, Madame Sarra bent Abdelhamid Gabetni a vendu à Madame Ons Bent Mongi Slimani, l'ensemble du fonds de commerce (café restaurant) exploité à la rue 15 Octobre Menzel Bourguiba.

Contestation à l'adresse de l'exploitation.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 13/7/2024.

2024R01865FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/6/2024, enregistré à la Recette des finances de ksar Hellel le 21/6/2024, sous le n°24201496, quittance n°45924, la Société DIMA GABRINI sise à l'avenue Taib Lemhiri sahline, a vendu à LA SOCIETE H K FASHION STYLE sis Bureau n°3-15 immeuble les JARDIN cité du stade Monastir, le fonds de commerce de vente des produits cosmétiques en gros, sis à l'avenue Hadj Ali Souaa, entrée immeubles SPROLOS à KSAR HELLEL.

Les oppositions doivent être présentées auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce, où une copie de l'acte de vente a été déposée, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 11/7/2024.

2024S00918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 18/3/2024 et enregistré à la recette des finances rue l'indépendance Sousse le 7/5/2024 sous le numéro 24202270 Madame Jaafoura bent Youssef Chayah demeurant au 18 rue Monastir Gabadji Sousse a vendu l'ensemble du fonds de commerce à savoir une buvette connue sous le nom tea time constituée par les éléments corporels et incorporels et exploitée dans le local sis à la rue de Carthage à Imen Bent Nouri Mchara titulaire de la carte d'identité nationale n°09281778, demeurant à la rue Monastir Gabadji Sousse à un prix de dix mille dinars (10 mille dinars). Les oppositions peuvent être faites entre les mains du

Maître Yves Kamhi, avocat, demeurant à l'av. Victor Hugo Trocadéro et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la date de la publication de cette vente dans le journal officiel de la République Tunisienne la présente vente est publiée dans le journal Echourouk le 11/7/2024.

2024S00919FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 01/7/2024 et enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit le 02/7/2024 sous la quittance n°M052467 enregistrement n°24202180, Mme Sonia Hchicha CIN : 05241046, a vendu à Mr Hassen Kammoun CIN : 05384898, tout le fonds de commerce exploité vente de produits alimentaires nommé "épices elhaj tayeb" sis à place Moufida Bourguiba Sakiet ezzit Sfax.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur au local de l'exploitation du fonds de commerce objet de cette vente dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT considérant que cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et le Quotidien du 6/7/2024

2024X00899FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 8/7/2024 enregistré à la recette des finances Diar el Wafa le 9/7/2024 quittance n°M073779 enregistrement n°24203380, Mr Mabrouk Eldahham Elwedhrfi a vendu à madame Fatma Msalmi le fonds de commerce situé à la route elain km 0.5 rue Mohamed Salah Ktat Sfax ayant pour objet vente des fruits secs avec ses équipements et tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle et l'achalandage.

Toute opposition sera reçue dans le délai de 20 jours de la date de publication dans la JORT à l'adresse du fonds susmentionné.

Cet avis a été publié aux journaux "le Quotidien et Echourouk" le 12/7/2024.

2024X00900FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27 juin 2024 enregistré à la recette des finances Bardo le 27 juin 2024 sous le numéro 24204291 quittance numéro n°060837 Monsieur Mohamed Amine ben Abdallah Kordi CIN n°08733620 a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à usage café cafétéria et salon de thé sis au 84 rue des oranges Bardo 2000 à Monsieur Slim Ben Ali Laabidi CIN n°07349373

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 10 juillet 2024.

2024401803FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue El-jazira Tunis le 24/11/2022 Quittance n°M076141 et enregistrement n°22303172 Jamel Soualhi sis 19 rue Hanachi Ben Ahmed (62111) cité sdik Al Omran el-aela Tunis a loué à Slim ben Salh Dorie élisant domicile au 6 rue dar Essalem sidi hssin Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 31 rue Elmakter Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année commençant le 1/11/2022 à 31/10/2023 sous réserve de renouvellement implicite cette annonce est parue aux deux journaux Echourouk et le Quotidien pour le 19/6/2024.

2024T00676FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndic de Copropriété

Constitution d'un syndic des copropriétaires de la Résidence Villas d'Ambre Sidi Daoud La Marsa

Suivant PV en date du 19/6/2024, enregistré à la recette des finances de Tunis (La Marsa) le 26/6/2024 sous n°24704288 Quittance n°M089889, déposé à la municipalité de La Marsa le 28/6/2024 sous la réf. 3372-2024 et Autorisation accordée le 9/7/2024, il a été décidé la constitution du syndic des copropriétaires de la Résidence Villas d'Ambre Sidi Daoud La Marsa dont le siège est à l'Avenue du 14 Janvier Sidi Daoud (Bureau Sous-sol) et son comité se compose de :

Président : Lakhoua Mohamed, CIN : 07045504

Trésorière : Seyma Ben Gamra Ep. Bouhageb, CIN : 04795751

Trésorière Adjointe : Nozha Triki Ep. Temimi, CIN : 00765093.

2024R01854APSF1

Constitution de syndic

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté du 4 novembre 2023 enregistré à la recette des actes judiciaires de l'Ariana le 13 novembre 2023 Quittance n°20373, n° d'enregistrement 3665; Ont été élus membres du Syndic des copropriétaires de la Résidence Diar Gammarth, Identifiant unique : 0931923R, Adresse : Route de Gammarth - 2078 La Marsa : Président : Hella Ennaifer. Trésorier : Vincent Lhote, Membres : Nasr Gasmi, Kaouther Amouri, Basma Azaiez, Mohamed Amine Abdelmoula, Khaled Frouja, Youssef Arfaoui.

2024R01857APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la résidence

Dalia et Yasmine 1 et 2 à la Cité Hédi Nouira - 2073 Borj Louzir - Ariana

Suivant PV de l'assemblée générale élective tenue le 5 Mai 2024, approuvé par Arrêté de la Municipalité de la Soukra n°2860 en date du 30 Mai 2024 et enregistré à la recette des finances Cité Hédi Nouira - Borj Louzir en date du 10/7/2024 sous le n°24702793, quittance n°M061713, un nouveau bureau syndical a été élu et se compose de :

- Hayet Saidi : Présidente, Olfa Hamza : Trésorière, Fourat Bouzriba : Secrétaire générale, Mourad Kriaa : Membre.

2024R01858APSF2

SYNDIC IMMEUBLE SLIM

En vertu du PV de l'AG élective du syndic des copropriétaires de l'immeuble SLIM, tenue le 28 juin 2024, approuvée par la municipalité de Tunis le 4 juillet 2024 sous n°857, enregistré à la recette des finances de Montplaisir sous n° 24804316, reçu n°M071637 en date du 4 juillet 2024.

Les copropriétaires présents ont approuvé à l'unanimité :

- les rapports moral et financier

- les mentions n°1, n°2 et n°3.

Décidé la rénovation des deux ascenseurs

Renouvellement de la confiance au comité sortant et son élection pour deux (2) ans :

Dr Med Kamel Makni : Président

Hichem Bennaceur : Trésorier

Hela Badreddine : Membre.

2024401802APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude Maître Fayçal Triki

Avocat à la cour de cassation

67rue Alain Savary cité des jardins 2 Bloc A, 3ème étage

Tél. 71.784.15

Fax : 71.782.697

Poursuivant :

Société financière de recouvrement de créances, société anonyme, au nom de son représentant légal au nom et à la place de la banque nationale agricole en vertu d'un contrat de cession de créances, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le numéro B120262001 ; dont le siège social est sis à rue Ile de Rhodes immeuble L'ATRIUM bureau n°14 les Berges du Lac 2 Tunis 1053 domicilié à l'étude de son avocat maître Fayçal Triki avocat à la cour de cassation sis au 67 rue Alain Savary cité des jardins 2 bloc A 3ème étage.

Avocat poursuivant :

Maître Triki Fayçal Avocat à la cour de cassation, 67 Rue Alain Savary cité des jardins 2 Bloc A, 3ème étage.

Débiteur demandé :

Société industrielle de développement de la région de Gammouda, "société Gammouda" société anonyme en son représentant légal, son registre de commerce n°B15061997, ayant son siège social au 07 Rue Mustapha M'barek, Tunis et au Colisée Soula escalier "B" 4ème étage Manar 2 et à l'adresse du bien saisi sis à l'Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

Débiteur saisi :

Madame Faouzia bent Ali Ben Ali Elhbiri veuve Abdessalem Gammoudi domiciliée à résidence Jugurtha Bloc B appartement 25 Sidi Daoud 2046 la Marsa Tunis.

Immeuble à vendre :

La propriété dénommée "Mouna" objet du titre foncier n°68913 Sidi Bouzid d'une superficie de 8507 m².

L'immeuble est délimité du coté Nord par Rue de la Suisse, du coté EST la salle des fêtes Malek Horcheni, du coté Ouest Héritiers El Arbi Trabelsi et du coté sud Avenue Habib Bourguiba où se trouve son entrée principale et il fait partie du plan de réaménagement urbain de la municipalité de Sidi Bouzid.

Composantes de l'immeuble :

L'immeuble décrit se compose de plusieurs structures et bâtiments, il était exploité au départ comme une usine de production de concentré de tomates, ces structures font une partie intégrante de l'usine et représentent des magasins reparties selon le besoin, leurs bases en béton armé et les murs construits par des blocs de Briques d'une épaisseur de 25 cm couvertes à l'intérieur d'une couche de ciment et de peinture ordinaire, mais la plupart de ces magasins ne sont plus opérationnels puisque leurs toits ont été entièrement détruites sauf un seul magasin fermé de tous les cotés et qui semblait être l'unité de production de tomate en conserve, c'est-à-dire qu'elle contenait les machines sauf que de l'extérieur son toit parait en plaques métalliques déposées sur une charpente métallique sur une superficie de 1640 m².

Deux magasins juxtaposés :

Le premier sur une superficie de 986 m² a été entièrement démoli.

Le deuxième sur une superficie de 981 m² des murs sans toit construites par des blocs de Briques d'une épaisseur de 25 cm couvertes à l'intérieur d'une couche de ciment et de peinture ordinaire, les murs sont fixés par des colonnes en béton armé.

Un magasin clôturé de l'extérieur par un mur d'une hauteur qui dépasse 3 mètres sur une superficie de 260 m² environ les mêmes caractéristiques que le premier c'est-à-dire les bases en Béton armé et les murs construits par des blocs de Briques d'une

épaisseur de 25 cm et son toit parait en plaques métalliques déposées sur une charpente métallique, le tout est fixé sur des colonnes de béton armé.

Le quatrième, construit sur une superficie de 388 m² les murs de pierres d'une épaisseur de 50 cm le toit en plaques métalliques tenu sur une charpente métallique, les murs et le toit renforcés par des colonnes de béton, et tous les murs sont couvertes d'une couche de ciment et de plusieurs couches de peinture ordinaire.

Les bassins en ciment :

Construits sur une superficie de 174 m² de béton armé d'une hauteur d'un mètre et d'une épaisseur de 20 cm environ.

Bâtiment à destination d'habitat et administration :

On repère une résidence d'une superficie de 272 m² composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 272 m² et un étage d'une superficie de 293 m² lié par des escaliers situés au milieu de la résidence et construits en pierres de taille d'une épaisseur de 50 cm, toutes les colonnes et les murs des cotés en béton armé le toit composé de blocs de briques spéciales (Hourdis) entrecoupés de nervures au dessus desquels une couche de Chape Armé, le sol en carrelage mosaïques, et les portes et les fenêtres en bois couverts de peinture spéciale.

Le rez-de-chaussée se compose de deux chambres, un séjour, une salle à manger, une cuisine, une salle d'eau et une salle de bain et au milieu du rez-de-chaussée des escaliers menant à l'étage qui se compose de 6 chambres, une chambre de dressing, une salle de bain, une salle d'eau et au milieu de l'étage des escaliers menant au toit de bâtiment où se trouve une buanderie sur une surface de 30 m².

La clôture extérieure :

Tout l'immeuble est clôturé du côté nord et sud de murs en pierres de taille d'une hauteur de 3m et de longueur totale de 123,50 m et ce mur est couvert de ciment et plusieurs couches de peintures.

Chambre de gardien et garage de voiture :

Cette chambre et le garage sont bâtis sur une superficie de 77 m² dont 50 m² de garage et le reste c'est à dire 27 m² une chambre, toute la superficie est couverte d'un toit de Trinité alors que les murs et une partie du garage sont en briques.

En se référant aux mesures et aux coordonnées du services topographique il s'avère que l'immeuble décrit est d'une superficie de 8507 m² est conforme en terme de superficie et d'emplacement.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété dénommée "Mouna" objet du titre foncier n°68913 Sidi Bouzid telle que décrite par l'expertise de monsieur Mongi Lachhab selon l'ordonnance sur requête n°42655 de Mr le président du tribunal de première instance de Sidi Bouzid est fixée à cinq millions trois cents cinq mille neuf cents quatre vingt dix dinars (5.305.990,000 dinars).

Date et lieu de vente :

La vente aura lieu le mardi vingt août deux mille vingt quatre (20/8/2024) à partir de 9H à la chambre des ventes aux enchères publiques au tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite :

Tous les jours suivant l'horaire administratif.

Pour plus ample renseignement, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de Sidi Bouzid

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par L'office d'un Avocat après consignation du tiers de la mise à prix. Pour participer aux enchères. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation de Mr le gouverneur compétent.

2024R01842VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

Suivant décisions par le tribunal de 1ère instance de Bizerte il a été décidé la nomination de maître Ahmed Jabri en tant que liquidateur des biens de successoraux des défunts Farouk ben Fadhl pour procéder à leur inventaire à leur gestion et à leur partage dans un délai de trois mois sous la supervision de juge Intizar Afouri en tant que juge commissaire.

Les créanciers de la succession doivent fournir leur créance dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au jort.

2024T00677VEPA2

Règlement Judiciaire

Société laboratoires «DIAMANTA» SARL

Identifiant unique : 0963471 J

Conformément à l'arrêté rendu par la première chambre civile du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 20 Mai 2024 dans l'affaire n°316 au profit de la société laboratoires «DIAMANTA» portant sur :

- Approuver le programme de sauvetage préparé par l'administrateur judiciaire «AYMEN NEJI» et lui confier le suivi de sa mise en œuvre.

- Autorisation pour la banque créancière d'effacement du classement de la société.

- Le règlement sous la supervision de la juge de la société Mme Houda Chaabani.

2024R01841VEPA2

Jugement de faillite

BEN GHILOUF TRAVAUX SARL

Identifiant unique : 0545422W

Siège social : Route Médenine Km 9 Tbelbou Gabès

En vertu du jugement de tribunal de commerce réunie le 8-7-2024 au tribunal de première instance de

Gabès, il a été décidé de nommé monsieur Essid Lassaad syndic de faillite de la société BEN GHILOUF TRAVAUX et la nomination de Madame Khawla Neji entant que Juge-commissaire. Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément aux articles 497 et suivants du code de commerce, soit directement contre décharge à son bureau rue amilcar midoun Djerba, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°383 Djerba Midoun 4116.

2024R01844VEPA2

Association d'amitié des greffiers des tribunaux

Siège social : 91 rue 9 avril 1938 complex al-samoud bloc A bureau n°B30 étage 4, 1006 Tunisie

Identifiant unique : 1541630S

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis le 25 juin 2024, il a été décidé la nomination de Mr Mokhles ben Youssef et Mr Anis Ettaieb en tant que mandataires judiciaires de l'Association d'amitié des greffiers des tribunaux; identifiant unique 1541630S, sous le contrôle du juge commissaire Madame Dorra Bougharka.

Toutes intéressés peuvent contacter les mandataires judicaires susmentionnés à leurs cabinet situé rue 8011 bloc C étage 5 bureau n°4 Montplaisir 1073 Tunis.

2024401798VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Association EL BER EL KHAIRIYA

Siège social : 242 Cité El Ferdaous Jendouba

En vertu d'une ordonnance sur requête n°59150 rendue en date du 9 février 2017 par Mr le président du tribunal de première instance de Tunis, il a été déclaré la désignation de Mr. Makram Guiras en qualité de liquidateur judiciaire de l'association ci-dessus indiquée.

Le créancier doit inscrire leurs créances auprès de liquidateur dont le siège est sis au cabinet 10 Rue Abderrahmene Azzem Appt B13 Résidence EL WIFEK Montplaisir 1073 Tunis.

2024401799VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Association Tunisienne pour L'introduction de L'islam

Siège social : Rue Jobrane Khalil Jobrane N°21 Carthage Salambo

En vertu d'une ordonnance sur requête n°62123 rendue en date du 9 mars 2017 par Mr. le président du tribunal de première instance de Tunis. Il a été déclaré la désignation de Mr. Makram Guiras en qualité de liquidateur judiciaire de l'association ci-dessus indiquée.

Le créancier doit inscrire leurs créances auprès de liquidateur dont le siège est sis au cabinet 10 Rue Abderrahmene Azzem Appt B13 Résidence EL WIFEK Montplaisir 1073 Tunis.

2024401800VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9/8/2024

BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de D.25.000.000

Immeuble 3S - Rue Abou Hamed El Ghazeli - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 1575464F

Le Conseil d'Administration de Biopack Tunisia SA convoque tous les actionnaires de Biopack Tunisia SA à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 9 août 2024 à douze (12) heures au siège de la société sus indiqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a) Lecture et approbation du rapport annuel détaillé sur la gestion de l'année 2023, s'il y a lieu;

b) Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 ;

c) Conventions réglementées;

d) Approbation des états financiers de l'exercice 2023, s'il y a lieu;

e) Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

f) Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général;

g) Renouvellement et/ou élection d'administrateurs ;

h) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

i) Questions diverses.

2024401797SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'AGO

SOCIETE MUTUELLE ANDALOUS TESTOUR

MF : 000/N/P/1571897/L

La société mutuelle de base des services agricoles ALANDALOUS TESTOUR invite ses adhérents à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31/7/2024 à 10h au siège de la société sis à Testour, Route du Kef Km1 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2023

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et quitus des administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Divers.

Les adhérents peuvent consulter les rapports soumis à l'approbation au siège de la société à partir du 22/7/2024.

2024R01872SODB3

Convocation à l'AGE

SOCIETE MUTUELLE ANDALOUS TESTOUR

MF : 000/N/P/1571897/L

La société mutuelle de base des services agricoles ALANDALOUS TESTOUR invite ses adhérents à son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31/7/2024 à 11h au siège de la société sis à Testour, Route du Kef Km1 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital suite au changement des adhésions

- Divers.

2024R01873SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que monsieur Abed Al Moneem dont le siège social est situé Dogua AL Jadida délégation de Tboursek gouvernorat de Béja a présenté une demande au siège du gouvernorat de Béja sous le n°9890 en date du 20 juin 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité (Huilerie) à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et aux sièges de la délégation de Tboursek.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par monsieur le gouverneur de Béja ou le délégué de Tboursek dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Imed ben Belgacem Hamdouni, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°15268/5 en date du 25 octobre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la constitution d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur : la route agricole Sidi Ali Sayeh au point de kilométrage 1.500, touila délégation Sidi Bouzid ouest du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Sidi Bouzid ouest.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Elhabib Slimi, gérant de la société elhabib d'huile d'olive, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°5204/5 en date du 29 mars 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la constitution d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur : la propriété identifiée sous n°9089 Sidi Bouzid, la route locale n°903 au point de kilométrage 19, gsar elhammam délégation Rgueb du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de sidi bouzid et de la délégation Rgueb.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de sidi bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Elhedi Brahmi, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n° 7582/8 en date du 14 Mai 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la constitution d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur : la propriété identifiée sous n°58924 Sidi Bouzid, la route locale n°889 au point de kilométrage 17.900, essalama délégation bir lahfay du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation bir lahfay.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Maître Mahjoub Hela Avocate à Grombalia, annonce avoir présenté au nom de Nagati Khemaies une demande de mise à jour auprès du Tribunal Immobilier de Nabeul sous le n°7146 pour inscrire un acte de vente

à son profit émanant du conseil de gouvernorat de Nabeul et ce sur le titre foncier n°549296 Nabeul dans la zone de 165m². Obligeant la présentation du contrat de vente signé entre ce dernier (conseil du gouvernorat de Nabeul) et le domaine de l'état (propriété privée) pour rétablir la succession de l'origine de la propriété et surmonter les difficultés conformément à l'article 17 de la loi 37 de l'année 2001 en date du 10/4/2001.

Sur ce toute opposition ou intervention concernant l'objet de cette demande de mise à jour doit être formulée à partir de la date de publication du présent avis et jusqu'à la fin du délai de deux mois auprès du tribunal immobilier de Nabeul.

Annonce publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5 juillet 2024.

2024R01856DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2024R01717FCCC2 au journal annonce n°75 du 28/6/2024 page 1681 en fr.

Lire :

Toute opposition sera faite entre les mains de Maître Hassen Ben Mahmoud au 47 avenue de la République Hammam-Lif.

Au lieu :

Entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

2024R01868RECZ9